

# CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Bourses d'appui  
à la relève agricole  
et bioalimentaire

Édition 2024



# CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ADMISSIBILITÉ

---

- ✓ L'entreprise doit être détenue à plus de 20% par des personnes de 18 et 45 ans au moment de l'inscription (à l'exception des coopératives ou OBNL);
- ✓ Le projet entrepreneurial doit être l'activité principale du ou des candidats dans les deux prochaines années;
- ✓ Les activités de l'entreprise doivent se situer principalement sur le territoire de Brome-Missisquoi;
- ✓ La candidature gagnante s'engage à utiliser les prix dans le cadre des activités de l'entreprise;
- ✓ L'entreprise doit être au stade de démarrage 0-5 ans (ou en reprise 0-5 ans, pour la bourse d'appui au repreneuriat bioalimentaire);
- ✓ L'entreprise et la personne présentant la demande ne doit pas avoir gagné une Bourse d'appui à la relève agricole (BARA) par le passé.

# BOURSES D'APPUI AU DÉMARRAGE - PRODUCTION AGRICOLE

Deux bourses seront remises dans cette catégorie

## CRITÈRES SPÉCIFIQUES D'ADMISSIBILITÉ

- Les normes environnementales établies en vertu de la loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2) et le Règlement sur les exploitations agricoles, particulièrement les exigences touchant le bilan de phosphore et les droits d'exploitations, doivent être respectés;
- L'activité principale de l'entreprise doit être de la production agricole, comme par exemple : grandes cultures, élevage, laitier, œufs, fruits, maraîcher, etc.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

- Qualité du plan d'affaires ou du document de la présentation du projet;
- Viabilité économique, sociale et environnementale du projet;
- Qualité de la présentation des promoteurs.trices de l'entreprise;
- Qualité de la description de l'utilisation de la bourse;
- Évaluation de la capacité de gestion;
- Contribution au système bioalimentaire local considéré comme un atout.

# BOURSE D'APPUI AU DÉMARRAGE - TRANSFORMATION, RESTAURATION ET DISTRIBUTION BIOALIMENTAIRE

---

## CRITÈRES SPÉCIFIQUES D'ADMISSIBILITÉ

---

- L'activité principale de l'entreprise doit être en restauration, transformation ou distribution alimentaire.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

---

- Qualité du plan d'affaires ou du document de la présentation du projet;
- Viabilité économique, sociale et environnementale du projet;
- Qualité de la présentation des promoteurs.trices de l'entreprise;
- Qualité de la description de l'utilisation de la bourse;
- Évaluation de la capacité de gestion;
- Effort d'approvisionnement local considéré comme un atout;
- Contribution au système bioalimentaire local considéré comme un atout.

# BOURSE D'APPUI AU REPRENEURIAT - BIOALIMENTAIRE

---

## CRITÈRES SPÉCIFIQUES D'ADMISSIBILITÉ

---

- L'entreprise doit se situer dans un des secteurs bioalimentaire, soit dans la production, la transformation, la distribution ou la restauration.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

---

- Qualité du plan de relève ou du document de la présentation du projet;
- Viabilité économique, sociale et environnementale du projet;
- Qualité de la présentation des promoteurs.trices de l'entreprise
- Qualité de la description de l'utilisation de la bourse;
- Évaluation de la capacité de gestion;
- Santé organisationnelle et relationnelle au sein de l'entreprise;
- Attire et/ou retient de la main-d'œuvre.

# MENTION SPÉCIALE - ENTREPRISE MARAÎCHÈRE

---

## CRITÈRES DE SÉLECTION

---

L'entreprise dont l'activité principale est la production de légumes se démarque par ses efforts dans un ou plusieurs des éléments suivants :

- Tendre vers des pratiques d'utilisation de machinerie éco-responsable;
- Production maraîchère bio-intensive;
- Désaisonnaliser l'offre alimentaire;
- Pratiques agroécologiques incluant la saine gestion de l'eau, l'agrobiodiversité.

# MENTION SPÉCIALE - SYSTÈME ALIMENTAIRE TERRITORIAL

---

## CRITÈRES DE SÉLECTION

---

L'entreprise bioalimentaire se démarque par ses efforts dans un ou plusieurs des éléments suivants :

- Commercialisation de proximité (territoire de Brome-Missisquoi);
- Approvisionnement et offre locale;
- Donner de la valeur ajoutée en transformant localement les aliments de Brome-Missisquoi;
- Autocueillette;
- Participation aux marchés publics;
- Participation à la réalisation des plans de communautés nourricières;
- Désaisonnalisation de l'offre alimentaire;
- Connectivité avec d'autres acteurs et entreprises locales (soutien mutuel en cas de perturbations);
- Innovation dans l'accès aux terres agricoles.

# MENTION SPÉCIALE - MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

---

## CRITÈRES DE SÉLECTION

---

L'entreprise se démarque par ses efforts dans un ou plusieurs des éléments suivants :

- Adaptation aux changements climatiques (innovation);
- Adoption des pratiques responsables ou agroécologiques;
- Saine gestion de l'eau;
- Mutualisation des ressources et infrastructure d'entreposage, de transport et de transformation;
- Gestion des matières résiduelles;
- Réduction du gaspillage alimentaire;
- Impact positif sur la gestion des « ressources » naturelles ( forêt, eau, sols).





---

**MERCI POUR VOTRE  
PARTICIPATION**